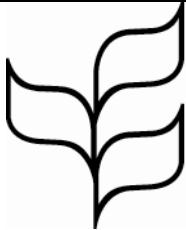




CDB



## Convention sur la diversité biologique

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/BS/COP-MOP/6/7/Add.2  
14 août 2012

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

### CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE SIÉGEANT EN TANT QUE RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE CARTAGENA SUR LE PRÉVENTION DES RISQUES BIOTECHNOLOGIQUES

Sixième réunion

Hyderabad (Inde), 1-5 octobre 2012

Point 9 de l'ordre du jour provisoire\*

### RAPPORT SUR L'UTILISATION DU FICHIER D'EXPERTS EN PRÉVENTION DES RISQUES BIOTECHNOLOGIQUES

*Note du Secrétaire exécutif*

#### I. INTRODUCTION

1. Dans sa décision BS-IV/4, la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques a adopté plusieurs mesures visant à améliorer la qualité et les opérations du fichier d'experts en prévention des risques biotechnologiques et décidé d'en évaluer son efficacité à la présente réunion.

2. Dans la décision BS-V/4, les Parties au Protocole ont prié le Secrétaire exécutif, en prévision de l'évaluation de l'efficacité du fichier d'experts, d'analyser l'expérience de l'utilisation du fichier, d'identifier les obstacles rencontrés et d'évaluer les besoins futurs des Parties, sur la base des informations fournies par les Parties et les autres gouvernements. Le Secrétaire exécutif a également été prié de proposer, selon qu'il convient, des amendements au formulaire de candidature sur la base de l'expérience du fonctionnement du fichier.

3. La présente note fournit dans la section II un bref rapport sur l'état actuel du fichier d'experts et du Fonds des contributions volontaires pour ce fichier. La section III synthétise les informations sur les opinions et les expériences des Parties et des autres gouvernements quant à l'utilisation du fichier, y compris les obstacles rencontrés et les besoins futurs du fichier. La section IV analyse l'efficacité du fichier et propose des mesures pour l'améliorer et en maximiser l'utilisation. La dernière section présente les éléments proposés d'une éventuelle décision.

\*

UNEP/CBD/BS/COP-MOP/6/1

/...

Le présent document a fait l'objet d'un tirage limité dans le souci de minimiser l'impact écologique des activités du Secrétariat et de contribuer à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU pour une organisation sans effet sur le climat. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

## **II. RAPPORT SUR L'ÉTAT DU FICHIER D'EXPERTS ET LE FONDS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LE FICHIER**

4. Les lignes directrices pour le fichier d'experts en prévention des risques biotechnologiques adoptées dans la décision BS-IV/4 exigent du Secrétariat qu'il fournisse, à chaque réunion ordinaire des Parties au Protocole, un rapport sur l'état et l'utilisation du fichier, y compris des informations sur le nombre d'experts inscrits au fichier, leur répartition par région, sexe et discipline, et les contacts pris par les Parties pour utiliser des experts, directement ou par le truchement du Secrétariat et leurs résultats, y compris les experts embauchés par la Partie requérante, une description de leur mission et les résultats des travaux accomplis.

### **A. Composition et utilisation du fichier d'experts**

5. Au 30 juin 2012, le fichier contenait un total de 129 experts désignés par 38 Parties et 2 non-Parties<sup>1</sup>. La répartition par région de la composition du fichier est la suivante :

Région	Nombre de Parties et de gouvernements qui ont présenté des candidatures	Nombre d'experts désignés	Pourcentage du nombre total des experts désignés
Afrique	9	23	18%
Asie et Pacifique	8	37	29%
Europe centrale et orientale	8	17	13%
Amérique latine et Caraïbes	8	34	26%
Europe occidentale et autres	7	18	14%
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>129</b>	<b>100%</b>

6. La composition du fichier par sexe est la suivante :

Sexe	Nombre d'experts	Pourcentage du nombre total d'experts
Féminin	48	37%
Masculin	81	63%
Total	129	100%

7. La composition du fichier par discipline/principaux domaines de compétence est la suivante :

Domaine de compétence	Nombre d'experts*	% du nombre total d'experts inscrits au fichier*
1. Compétences scientifiques et techniques		
• Botanique, sylviculture et sciences agricoles végétales	46	36%
• Zoologie, aquaculture et sciences agricoles animales	7	6%
• Sciences microbiennes	16	12%
• Sciences de la santé humaine	7	6%

<sup>1</sup> Parties qui ont présenté des candidatures : Albanie, Arménie, Autriche, Barbade, Brésil, Colombie, Costa Rica, Croatie, Égypte, Équateur, Ghana, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Kenya, Lituanie, Malaisie, Maroc, Mexique, Niger, Nigéria, Norvège, Ouganda, Panama, Pays-Bas, Philippines, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Union européenne, Yémen et Zimbabwe. Non-Parties qui ont présenté des candidatures : Australie et Etats-Unis d'Amérique.

• Sciences écologiques et environnementales	9	7%
• Sciences socio-économiques	0	0%
• Techniques de l'information et de la communication	1	1%
• Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques	7	6%
• Autres	4	3%
2. Compétences juridiques	4	3%
3. Compétences en matière de politique générale et de réglementation	5	4%
4. Élaboration et application de systèmes de prévention des risques biotechnologiques	21	16%

\* Note. Quelques experts ont indiqué qu'ils avaient de multiples domaines de compétence.

8. Des données ci-dessus, il ressort clairement que le fichier d'experts n'est pas à l'heure actuelle bien équilibré pour ce qui est de la composition par sexe et de la couverture des différents domaines de compétence. La majorité des experts inscrits au fichier (63%) sont des hommes. S'agissant des disciplines/principaux domaines de compétence, la plupart des experts (97 experts ou 77%) ont des compétences scientifiques et techniques. La majorité d'entre eux (46 experts ou 36%) ont des connaissances approfondies de la botanique, de la sylviculture et des sciences agricoles végétales tandis que 16 experts (12%) en ont des sciences microbiennes. À ce jour, le fichier ne contient aucun expert possédant des antécédents dans le domaine des sciences socio-économiques. Quelque 21% des experts inscrits au fichier ont des compétences en matière d'élaboration et d'application de systèmes de prévention des risques biotechnologiques et environ 7% en matière politique, réglementaire et juridique.

9. Durant la période de déclaration, le Secrétariat n'a reçu aucune demande d'assistance de Parties ou d'autres gouvernements pour identifier en leur nom des experts du fichier ou pour prendre contact avec ces experts. De même, il n'a reçu aucune information sur les contacts pris directement par des Parties et d'autres gouvernements avec des experts inscrits au fichier ou sur les rapports concernant les missions accomplies par de tels experts.

#### **B. Etat du Fonds de contributions volontaires pour le fichier d'experts**

10. Pendant le dernier exercice biennal, aucune Partie et aucun autre gouvernement n'ont contribué au Fonds de contributions volontaires pour le fichier d'experts et aucune nouvelle demande de financement de ce fonds n'a été reçue d'un pays en développement Partie et d'une Partie à économie en transition pour que soit financé le recours à des experts inscrits au fichier.

11. Le Secrétariat a reçu des rapports sur les missions effectuées avec des ressources du Fonds de contributions volontaires pour le fichier d'experts des deux Parties (Cambodge et Ouganda) qui ont bénéficié de cette aide juste avant la dernière réunion des Parties au Protocole. Ces rapports sont disponibles par le truchement du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques.

### **III. OPINIONS ET EXPÉRIENCES DES PARTIES CONCERNANT LE FICHIER D'EXPERTS**

12. Conformément au paragraphe 4 de la décision BS-V/4, le Secrétaire exécutif a, le 23 février 2012, émis la notification 2012-035 qui invitait les Parties et les autres gouvernements à soumettre des informations sur leurs expériences et les problèmes rencontrés dans la présentation de candidatures au fichier d'experts comme dans l'utilisation d'experts inscrits à ce fichier, une projection de leurs futurs

besoins d'experts ainsi que des suggestions pour améliorer les procédures et le formulaire relatifs aux candidatures. En réponse à cette notification, il a reçu des communications de l'Autriche, de la Bulgarie, du Japon, de la République slovaque, de la République tchèque et de Sainte-Lucie.

13. Dans leurs communications, quatre Parties ont indiqué que, à ce jour, elles n'avaient pas eu besoin d'utiliser le fichier d'experts et que leur seule expérience concernait la présentation de candidatures au fichier. Deux Parties ont néanmoins signalé que le fichier est un outil très précieux et convivial en particulier pour les Parties en quête d'experts. Le système permet en effet de faire une simple consultation utilisant différents critères (p.ex. pays, principaux domaines d'expérience, langue parlée, etc.) pour trouver un expert.

14. Par contre, en ce qui concerne la procédure de présentation de candidatures au fichier, trois Parties ont noté qu'elle est laborieuse et qu'elle n'est pas conviviale. Un grand nombre de données doivent être entrées pour un seul dossier, ce qui peut prendre beaucoup de temps. Une des trois Parties a indiqué que quelques-unes des informations sollicitées par le formulaire (date et lieu de naissance par exemple) peuvent ne pas être nécessaires pour le premier contact. À cet égard, il a été suggéré que le formulaire soit révisé pour en supprimer des informations détaillées et parfois redondantes afin de le rendre plus clair et plus convivial. Il a par exemple été noté que, s'agissant des informations personnelles, seul le pays d'origine suffirait et que, s'agissant des emplois présents et passés, la première et la dernière années seraient suffisantes au lieu des dates exactes du début et de la fin des emplois. Il a également été suggéré que le nombre des publications soit limité à quelques-unes de plus importantes (20 maximum par exemple) listées par ordre de priorité.

15. Une Partie a noté que la fonction au BCH qui consiste à sauvegarder régulièrement les données saisies sous la forme d'un projet de dossier est un outil précieux. La mention que des dossiers connexes doivent être créés au préalable pour pouvoir connecter sans difficulté l'information au principal dossier d'un fichier d'experts en prévention des risques biotechnologiques est tout aussi importante et devrait également être soulignée dans l'information aux utilisateurs, qui veulent éviter la perte de données saisies durant la communication à cause d'un problème de connexion à l'Internet ou d'autres raisons techniques.

16. Une autre Partie a suggéré qu'il serait utile que le Secrétariat tienne à intervalles périodiques les Parties et les autres gouvernements au courant de la composition du fichier et des domaines de compétence dans lesquels il y a une pénurie d'experts. Cela permettrait en effet aux Parties d'ajuster leurs candidatures en fonction des besoins spécifiques à un moment donné. De plus, il serait bon que la procédure de candidature d'experts soit simplifiée.

17. Une Partie a noté que le calendrier actuel de 4 ans pour la confirmation des dossiers du fichier est trop long car nombreux de changements peuvent intervenir durant cette période. Il est également possible que l'expert oublie d'actualiser son dossier dans le fichier, en particulier dans la situation actuelle où le fichier n'est pas activement utilisé par les Parties. C'est pourquoi il est suggéré que cette période soit écourtée. L'envoi d'un courriel créé automatiquement qui rappelle au BCH-NFP la date d'expiration du dossier serait un outil très utile pour tenir à jour le fichier.

18. Conformément au paragraphe 7 de la décision BS-V/4, le Secrétaire exécutif a, sur la base de l'expérience opérationnelle et des opinions des Parties et des autres gouvernements, proposé à formulaire de candidature révisé pour le fichier d'experts (voir à l'annexe), aux fins de son examen à la présente réunion.

#### **IV. ANALYSE DE L'EFFICACITÉ DU FICHIER D'EXPERTS ET SUGGESTIONS POUR EN MAXIMISER L'UTILISATION**

19. Comme indiqué dans la section II ci-dessus, le nombre d'experts inscrits au fichier est depuis la dernière réunion des Parties passé 87 à 129, soit une augmentation de 48%. De même, le nombre de Parties et d'autres gouvernements qui ont présenté des candidatures est passé de 30 à 40 (soit une augmentation de 33%). S'agissant des candidatures, le fichier a en général été plutôt efficace.

20. Toutefois, comme indiqué dans le paragraphe 9 ci-dessus, le fichier d'experts n'a pas jusqu'ici été utilisé activement par les Parties et les autres gouvernements. Dans les communications soumises en réponse au paragraphe 4 de la décision BS-V/4, les quatre pays en développement Parties et les Parties à économie en transition qui ont soumis des communications ont indiqué qu'ils n'ont à ce jour pas eu besoin d'utiliser le fichier d'experts (voir le paragraphe 13 ci-dessus).

21. Une des principales raisons de l'utilisation limitée du fichier à ce jour est le manque de fonds qui permettraient aux pays en développement Parties et aux Parties à économie en transition de payer pour utiliser les experts inscrits au fichier. Le Fonds de contributions volontaires pour le fichier, qui a été créé à cette fin, n'a actuellement aucune ressource pour aider les Parties qui souhaitent utiliser le fichier.

22. Une autre raison possible de l'utilisation limitée du fichier à ce jour pourrait être que de nombreuses Parties de traitent pas encore activement avec des organismes vivants modifiés (OVM). Comme indiqué dans l'analyse des informations que contiennent les deuxièmes rapports nationaux (UNEP/CBD/BS/COP-MOP/6/16), 86 Parties (71% de celles qui ont répondu à la question sur cette question), essentiellement des pays en développement Parties et des Parties à économie en transition, ont indiqué qu'elles n'ont pas reçu une demande/notification concernant l'importation d'OVM pour introduction intentionnelle dans l'environnement et un nombre similaire qu'elles n'ont pris aucune décision relative à ces demandes (paragraphes 34 et 35). Par ailleurs, 46 Parties (32%) seulement ont indiqué qu'elles ont fait une évaluation des risques posés par un OVM pour introduction intentionnelle dans l'environnement, y compris : 12% des Parties qui ont répondu de l'Afrique, 26% de l'Asie et du Pacifique, 37 % de l'Europe centrale et orientale, 33% de l'Amérique latine et des Caraïbes, 89% du groupe des Etats d'Europe occidentale et autres États (WEAO), 8% des pays les moins avancés (PMA) et 5% des petits Etats insulaires en développement (PEID). Qui plus est, la plupart des pays en développement Parties et des Parties à économie en transition ont des cadres nationaux de prévention des risques biotechnologiques toujours en forme de projets et rares sont ceux qui n'ont pas de lois opérationnelles sur la prévention des risques biotechnologiques et de systèmes administratifs fonctionnels pour gérer les OVM. Toutefois, cela devrait changer et il est probable que la demande d'experts inscrits au fichier pour aider les pays en développement Parties et les Parties à économie en transition à faire des évaluations des risques et à prendre des décisions en connaissance de cause augmentera dans les années à venir.

23. Afin de maximiser dans l'intervalle l'utilisation du fichier d'experts, il peut d'avérer souhaitable d'en élargir le mandat au delà de la prestation d'avis et d'autres types de soutien, selon qu'il convient e et sur demande, aux pays en développement Parties et aux Parties à économie en transition<sup>2</sup>. À cet égard, il est proposé que les experts inscrits au fichier soient également pris en compte :

---

<sup>2</sup> La Conférence des Parties a établi le fichier d'experts désignés par les gouvernements afin de donner des avis et d'autres formes d'appui, selon qu'il convient et sur demande, aux pays en développement Parties et aux Parties à économie en transition, pour procéder à l'évaluation des risques, prendre des décisions en connaissance de cause, mettre en valeur les ressources humaines nationales et promouvoir le renforcement institutionnel, associés aux mouvements transfrontières d'organismes vivants modifiés (Décision EM-I/3, paragraphe 14).

a) pour siéger aux groupes spéciaux d'experts techniques, aux comités consultatifs informels (CCI) et autres groupes similaires concernés créés en vertu du Protocole;

b) pour servir de personnes-ressources ou facilitateurs d'activités de formation (ateliers, cours ou modules interactifs de formation en ligne) organisées par le Secrétariat et d'autres partenaires;

c) pour servir de principaux intervenants ou modérateurs de forums de discussion en ligne et/ou de conférences en ligne en temps réel organisés en vertu du Protocole; et

d) pour réaliser des activités techniques commanditées par le Secrétariat (p.ex. études ou analyses d'expert ou élaboration de matériaux de formation), en réponse aux décisions de la réunion des Parties au Protocole.

24. La réunion des Parties souhaitera peut-être élargir le mandat du fichier d'experts et inviter les Parties et les autres gouvernements à envisager de présenter la candidature d'experts du fichier pour siéger aux groupes spéciaux d'experts techniques, aux comités consultatifs informels (CCI) et autres organes concernés relevant du Protocole et/ou pour participer à des réunions techniques relevant du Protocole. Elle souhaitera peut-être aussi inviter les Parties, les autres gouvernements, les organisations concernées et le Secrétaire exécutif à envisager d'utiliser des experts du fichier comme personnes-ressources ou facilitateurs d'ateliers ou de cours de formation et d'autres activités de renforcement des capacités pour la mise en oeuvre efficace du Protocole.

## **V. ÉLÉMENTS PROPOSÉS D'UN PROJET DE DÉCISION**

25. La Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques souhaitera peut-être :

a) prendre note du rapport sur l'état et les opérations du fichier d'experts et du Fonds des contributions volontaires pour ce fichier que renferme le présent document (UNEP/CBD/BS/COP-MOP/6/7/Add.2);

b) exhorter les Parties et les autres gouvernements qui ne l'ont pas encore fait à présenter la candidature d'experts au fichier;

c) adopter le formulaire révisé de candidature au fichier d'experts qui figure à l'annexe au présent document et autoriser le Secrétaire exécutif à le mettre à jour sur la base de l'expérience opérationnelle;

d) décider l'élargir le mandat du fichier d'experts pour inclure le soutien, selon qu'il convient et sur demande, des travaux du Secrétariat, de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole et d'autres organes relevant du Protocole;

e) inviter les Parties et les autres gouvernements à envisager de présenter la candidature d'experts du fichier pour siéger aux groupes spéciaux d'experts techniques, aux comités consultatifs informels (CCI) et autres organes concernés relevant du Protocole et/ou pour participer à des réunions techniques relevant du Protocole;

f) inviter les Parties, les autres gouvernements, les organisations concernées et le Secrétaire exécutif à envisager d'utiliser des experts du fichier comme personnes-ressources et/ou facilitateurs d'ateliers de formation, de cours et d'autres activités de renforcement des capacités;

g) inviter les experts du fichier à participer activement aux forums de discussion en ligne pertinents et/ou conférences en ligne en temps réel organisés dans le cadre du Protocole, y compris en qualité de modérateurs; et

h) réitérer son invitation aux pays développés Parties et autres donateurs à contribuer au Fonds des contributions volontaires afin de rendre pleinement opérationnel le fichier pour ainsi faciliter la mise en oeuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour le Protocole.

*Annexe***FORMULAIRE RÉVISÉ DE CANDIDATURE POUR LE FICHIER D'EXPERTS****Les domaines/sections marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.**

Gouvernement présentant la candidature :*	<Nom du pays>
---	---------------

**I. BREF PROFIL (150 mots)\***


---



---



---



---



---

**II. INFORMATIONS PERSONNELLES DE BASE\****Prière de fournir les noms complets plutôt que des sigles ou des initiales uniquement*

Titre :	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Autre : _____
	<input type="checkbox"/> Professeur	<input type="checkbox"/> Dr.	

Prénom et nom :

Employeur/Organisation :

Poste :

Adresse :

Téléphone :

Télécopieur :

Messagerie électronique :

Site Web :

Date de naissance :

Sexe :  Masculin  Féminin

Pays d'origine :

Nationalité :

Deuxième nationalité :

**III. DÉTAILS DE L'EMPLOI ACTUEL\***Nom de l'employeur  
/Organisation/Entreprise:\*

Département/Division/Unité :\*

Date (Année) :\*

Type d'organisation :*	<input type="checkbox"/> Institut académique ou de recherche	<input type="checkbox"/> Secteur privé (commerce et industrie)
	<input type="checkbox"/> Organisme gouvernemental	<input type="checkbox"/> Organisation régionale d'intégration économique
	<input type="checkbox"/> Organisation intergouvernementale (OIG)	<input type="checkbox"/> ONU et autre institution spécialisée du système des Nations Unies
	<input type="checkbox"/> Organisation non gouvernementale (ONG)	<input type="checkbox"/> Autre : _____

Principaux domaines de responsabilité :  
*(Décrivez brièvement comment votre travail est en rapport avec la prévention des risques biotechnologiques et le ou les domaines de compétence pour lesquels votre candidature est présentée)*

#### **IV. ANTÉCÉDENTS PROFESSIONNELS\***

Pays ou régions où vous avez travaillé :

*Prière de donner les détails de votre emploi antérieur à commencer par l'employeur antérieur le plus récent.**Expérience professionnelle antérieure1*

Nom de l'employeur/Organisation/Entreprise:\*

Département/Division/Unité :\*

Début et fin (Année – Année) :

Type d'organisation :*	<input type="checkbox"/> Institut académique ou de recherche	<input type="checkbox"/> Secteur privé (commerce et industrie)
	<input type="checkbox"/> Organisme gouvernemental	<input type="checkbox"/> Organisation régionale d'intégration économique
	<input type="checkbox"/> Organisation intergouvernementale (OIG)	<input type="checkbox"/> ONU et autre institution spécialisée du système des Nations Unies
	<input type="checkbox"/> Organisation non gouvernementale (ONG)	<input type="checkbox"/> Autre : _____

Principaux domaines de responsabilité et accomplissements : (*Décrivez brièvement comment votre travail est en rapport avec la prévention des risques biotechnologiques et le ou les domaines de compétence pour lesquels votre candidature est présentée*)

---

*Expérience professionnelle antérieure 2*

---

Nom de l'employeur/Organisation/Entreprise:\*

---

Département/Division/Unité :\*

---

Début et fin (Année – Année) :

Type d'organisation :\*

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Institut académique ou de recherche     | <input type="checkbox"/> Secteur privé (commerce et industrie)                             |
| <input type="checkbox"/> Organisme gouvernemental                | <input type="checkbox"/> Organisation régionale d'intégration économique                   |
| <input type="checkbox"/> Organisation intergouvernementale (OIG) | <input type="checkbox"/> ONU et autre institution spécialisée du système des Nations Unies |
| <input type="checkbox"/> Organisation non gouvernementale (ONG)  | <input type="checkbox"/> Autre : _____   |
- 

Principaux domaines de responsabilité :  
*(Décrivez brièvement comment votre travail est en rapport avec la prévention des risques biotechnologiques et le ou les domaines de compétence pour lesquels votre candidature est présentée)*

---

*Expérience professionnelle antérieure 3*

---

Nom de l'employeur/Organisation/Entreprise:\*

---

Département/Division/Unité :\*

---

Début et fin (Année – Année) :

Type d'organisation :\*

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Institut académique ou de recherche     | <input type="checkbox"/> Secteur privé (commerce et industrie)                             |
| <input type="checkbox"/> Organisme gouvernemental                | <input type="checkbox"/> Organisation régionale d'intégration économique                   |
| <input type="checkbox"/> Organisation intergouvernementale (OIG) | <input type="checkbox"/> ONU et autre institution spécialisée du système des Nations Unies |
| <input type="checkbox"/> Organisation non gouvernementale (ONG)  | <input type="checkbox"/> Autre : _____   |
-

Principaux domaines de responsabilité :  
*(Décrivez brièvement comment votre travail est en rapport avec la prévention des risques biotechnologiques et le ou les domaines de compétence pour lesquels votre candidature est présentée)\**

## V. ÉDUCATION

### A. Éducation formelle\*

#### Premier diplôme (p.ex. Licence en microbiologie)\*

<b>Titre du premier diplôme</b> ou autre distinction et sujet académiques :*	<Texte>
Nom de l'institution académique :*	<Texte>
Dates (de / à) :*	<i>De &lt;Année&gt; à &lt;Année&gt;</i>

#### Deuxième diplôme (p.ex. Maîtrise en microbiologie)\*

<b>Titre du deuxième diplôme</b> ou autre distinction et sujet académiques :*	<Texte>
Nom de l'institution académique :*	<Texte>
Dates (de/à) :	<i>De &lt;Année&gt; à &lt;Année&gt;</i>

#### Troisième diplôme (p.ex. Doctorat en microbiologie)

<b>Titre du troisième diplôme</b> ou autre distinction et sujet académiques :	<Texte>
Nom de l'institution académique :	<Texte>
Dates (de/à) :	<i>From &lt;Année&gt; to &lt;Année&gt;</i>

### B. Autres qualifications professionnelles

Donnez un maximum de trois autres qualifications professionnelles pertinentes : <i>(p.ex. formation spécialisée, certifications obtenues, etc.)</i>	a)      <Texte> b)      <Texte> c)      <Texte>
--	---

## VI. DOMAINES DE COMPÉTENCE\*

*Prière de choisir un domaine principal de compétence et un maximum de 3 domaines spécifiques dans lesquels vos compétences académiques et professionnelles peuvent aider les Parties à mettre en oeuvre le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques :*

- Politique et compétences juridiques en matière de prévention des risques biotechnologiques
- Loi sur la prévention des risques biotechnologiques

- Politique en matière de prévention des risques biotechnologiques
  - Politique de biotechnologie
  - Respect et application
  - Gestion des demandes d'OVM (procédure AIA)
  - Contrôle des importations/exportations
  - Responsabilité et réparation
  - Accords multilatéraux
- 
- Compétences en matière de renforcement des capacités
    - Renforcement des capacités institutionnelles
    - Élaboration, suivi et évaluation de projets
    - Mobilisation de ressources
- 
- Compétences en matière de gestion de l'information et des connaissances
    - Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques
    - Gestion de bases de données sur la prévention des risques biotechnologiques
    - Création d'un site Web sur la prévention des risques biotechnologiques
    - Création d'un réseau informatique
- 
- Compétences en matière de sensibilisation, d'éducation et de participation du public
    - Accès à l'information
    - Éducation à la prévention des risques biotechnologiques
    - Communication des médias
    - Sensibilisation du public
    - Participation du public
    - Communication des risques
- 
- Compétences scientifiques et techniques
    - Sécurité des aliments pour êtres humains et animaux
    - Santé humaine
    - Suivi des OVM
    - Échantillonnage et détection des OVM
    - Évaluation des risques
    - Gestion des risques
- 
- Compétences socio-économiques et commerciales
    - Bioéthique
    - Coexistence
    - Droits de propriété intellectuelle
    - Evaluations économiques et/ou sociales
    - Règles et normes commerciales

Autre (veuillez préciser) <Texte>

<b>VII. PUBLICATIONS</b>	
Lister vos trois publications les plus importantes dans votre domaine de compétence :	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. &lt;Texte&gt;</li> <li>2. &lt;Texte&gt;</li> <li>3. &lt;Texte&gt;</li> </ol>
Lister d'autres publications ( <i>prière de lister un maximum de 20 citations les plus pertinentes d'articles évalués par des pairs, de livres, de chapitres de livres, de documents de conférence et d'autres publications; adjoindre une liste séparée de publications si l'espace fourni ici n'est pas suffisant</i> ) :	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. &lt;Texte&gt;</li> <li>2. &lt;Texte&gt;</li> <li>3. &lt;Texte&gt;</li> <li>4. &lt;Texte&gt;</li> <li>5. &lt;Texte&gt; <i>et/ou &lt;Pièce jointe&gt;</i></li> </ol>

<b>VIII. PRIX ET AFFILIATIONS PROFESSIONNELLES</b>	
<b>Prix reçus</b> <i>Lister un maximum de trois prix scientifiques/professionnels reçus qui sont liés à votre principal domaine de compétence :</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. &lt;Texte&gt;</li> <li>2. &lt;Texte&gt;</li> <li>3. &lt;Texte&gt;</li> </ol>
<b>Affiliations professionnelles</b> <i>Lister un maximum de trois associations ou organisations professionnelles dont vous êtes membre :</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. &lt;Texte&gt;</li> <li>2. &lt;Texte&gt;</li> <li>3. &lt;Texte&gt;</li> </ol>
<b>Comités techniques, groupes d'experts ou organes consultatifs</b> <i>Lister un maximum de trois comités techniques, groupes d'experts ou organes consultatifs auxquels vous avez siégé et décrivez brièvement vos responsabilités spécifiques :</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. &lt;Texte&gt;</li> <li>2. &lt;Texte&gt;</li> <li>3. &lt;Texte&gt;</li> </ol>

<b>IX. COMPÉTENCES LINGUISTIQUES*</b>	
Langue maternelle :*	<input type="checkbox"/> Arabe <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Russe <input type="checkbox"/> Chinois <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Espagnol Autre (préciser) : <Texte>
<i>Autres langues</i>	

Expression orale :*	Arabe: <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
	Chinois : <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
	Anglais: <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
	Français : <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
	Russian: <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
	Spanish: <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
	Autre (préciser) : <Texte> <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
Lecture :*	Arabe : <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
	Chinois : <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
	Anglais : <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
	Français : <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
	Russe : <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
	Espagnol : <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
	Autre (préciser) : <Texte> <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
Écriture :*	Arabe: <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
	Chinois : <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
	Anglais: <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
	Français : <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
	Russian: <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
	Spanish: <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre
	Autre (préciser) : <Texte> <input type="checkbox"/> Excellente	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Médiocre

## X. RÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Prière de donner <u>au moins une mais pas plus de trois</u> références avec les détails de la ou des personnes à contacter :*  Pour chaque référence, veuillez adjoindre un format commun "Détails de la ou des personnes à contacter)*	Référence 1 :* <Texte>  Référence 2 : <Texte>  Référence 3 : <Texte>
---	--

## XI. TOUTES AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Prière de fournir toutes autres informations concernant votre rôle d'expert (max. 300 mots)

<Texte>

<b>VALIDATION DU DOSSIER</b>	
Date* :	<Année-mois-jour>
Pays* :	<Nom du pays>
Nom du correspondant national du Protocole de Cartagena :*	<Texte>
<i>Je confirme par la présente la candidature de la personne désignée ci-dessus pour faire partie du fichier d'experts et que les informations contenues dans ce formulaire sont correctes.</i>	
Signature du correspondant national du Protocole de Cartagena :*	
Nom du correspondant national du BCH :*	<Texte>
<i>J'accepte par la présente l'inclusion des informations fournies ci-dessus dans le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques.</i>	
Signature du correspondant national du BCH:*	

----